

l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE



Création du Conseil ligérien du Commerce équitable

Mardi 28 février, Hôtel de Région, Nantes

Communiqué de presse	p.2-3
Le commerce équitable rappel historique et chiffres clés	p.4-5
Une dynamique forte sur le territoire des Pays de la Loire Quelques exemples	p.6-9

Nantes, le 28 février 2012



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Création du Conseil ligérien du commerce équitable

La Région des Pays de la Loire s'engage.

Récompensée en 2009 par le titre « Territoire de Commerce Équitable », la Région s'est engagée depuis plusieurs années à faire des Pays de la Loire un territoire de commerce équitable et à mettre en place les 5 critères qui relèvent de la charte nationale élaborée par la plateforme de commerce équitable :

1. voter une délibération et acheter des produits issus du commerce équitable
2. contribuer à développer les produits équitables dans les commerces et les restaurants du territoire
3. inviter les principales entreprises et organisations du territoire à acheter des produits du commerce équitable
4. communiquer sur les réalisations et sensibiliser sur les enjeux du commerce équitable
5. créer un conseil local pour le commerce équitable, lieu d'échanges et de propositions sur la campagne.

Dès juin 2006, la Région a intégré les critères du développement durable dans la commande publique en votant une délibération à ce sujet. Tous ses achats en gâteaux secs, café et jus de fruits sont réalisés avec des produits issus du commerce équitable. En 2009, elle a fait le choix d'équiper les 2000 agents techniques des lycées et EREA avec des vêtements en textile équitable. Elle a également mené de nombreuses actions de sensibilisation du grand public pour valoriser les produits issus du commerce équitable, telles que l'action « Pauses équitables » dans 6 gares de la Région en partenariat avec l'association NAPCE et Artisans du Monde. Cette opération a été récompensée par le Prix Spécial du Jury « Territoire de Commerce Équitable » à l'occasion du salon des Maires, pour l'action de sensibilisation 2011. La Région soutient également la Solidaire du Chocolat et l'association Artisans du Monde dans l'accueil de producteurs du Sud venus présenter leurs coopératives. D'autres actions sont prévues pour 2012.

Pour affirmer davantage son engagement, la Région met en œuvre le critère n°5 : la création d'un conseil local du commerce équitable. Dénommé « Conseil ligérien du commerce équitable », « ce conseil local est une instance participative d'échanges qui accompagne la collectivité dans la conception et la mise en œuvre de son programme d'actions en faveur du commerce équitable et qui a vocation à fédérer les acteurs de ce secteur » précise **Laurent Martinez**, Conseiller régional en charge des achats responsables et de Territoires de commerce équitable.

Plus de 200 personnes ont assisté aujourd'hui à cette première rencontre, preuve que tous les acteurs de terrain attendent cette mise en réseau et la mutualisation des actions envisagées. Quatre ateliers sont proposés aux participants :

- Les Collectivités, un maillon essentiel pour développer l'achat public de produits issus du Commerce Équitable et les coopérations internationales.
- Comment mieux sensibiliser et éduquer les jeunes aux valeurs portées par le Commerce Équitable ?
- Quel est l'intérêt, pour une entreprise, de s'engager dans une démarche d'achats de produits issus du commerce équitable ?
- Comment inciter le grand public à consommer des produits issus du Commerce Équitable ?

A l'issue des ateliers qui ont été mis en œuvre, des pilotes seront désignés parmi les participants pour continuer à animer la démarche avec le soutien du Conseil régional afin de faire émerger des projets concrets en faveur du commerce équitable.



Territoire de Commerce Équitable

Lancée en 2009, la campagne « Territoire de Commerce Équitable », TDCE est la déclinaison française de la campagne internationale « Fairtrade Towns », partie d'une initiative britannique lancée en 2000.

En France, trois acteurs importants du commerce équitable portent cette campagne, Max Havelaar France, Artisans du Monde et la Plate-forme du Commerce. Cette campagne vise à accorder une reconnaissance aux collectivités locales engagées dans une démarche en faveur du commerce équitable. Elle permet la mise en réseau des collectivités pour plus d'échanges d'expériences et de mutualisation.

Aujourd'hui, en France, 33 collectivités sont titrées « Territoire de Commerce Équitable » dont 5 Conseils Régionaux, 1 Conseil Général, 2 Communautés d'Agglomération, 1 Communauté Urbaine, et 24 Villes.

Le Conseil Régional des Pays de la Loire a été pionnier dans cette campagne puisqu'il a obtenu le titre dès 2009, en étant ainsi le 1^{er} Conseil Régional à obtenir le titre avec celui du Nord-Pas-de-Calais.

Dans le monde, on compte plus de 1000 « Fairtrade towns », dont une très grande partie se situe en Europe.

En Pays de la Loire, 2 collectivités ont obtenu le titre « Territoire de Commerce Équitable » en plus du Conseil Régional : Nantes (2009) et Saint-Herblain (2011). D'autres pourraient être candidates en 2012.

Le Commerce Équitable : définition

Le Commerce Équitable est un partenariat commercial, fondé sur le dialogue, la transparence et le respect, dont l'objectif est de parvenir à une plus grande équité dans le commerce mondial. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions commerciales et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs marginalisés, tout particulièrement au Sud de la planète. Les organisations du Commerce Équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent activement à soutenir les producteurs, à sensibiliser l'opinion et à mener campagne en faveur de changements dans les règles et pratiques du commerce international conventionnel. »

Définition de FINE, 2001 (FINE représente les 4 principales organisations internationales du commerce équitable : Fairtrade International, WFTO, NEWS, EFTA).

Les impacts du commerce équitable

- Le commerce équitable agit sur les trois piliers du développement durable : le développement social, économique et environnemental.
- Les producteurs sont regroupés au sein de coopératives démocratiques, autonomes, et transparentes. La place des femmes y est valorisée.
- Le prix minimum garanti rend les producteurs moins vulnérables à la fluctuation des prix et leur permet de stabiliser leurs revenus, ce qui renforce leur capacité à investir sur le long terme.
- Les producteurs ont une meilleure connaissance du marché et sont engagés dans des relations commerciales durables avec les entreprises du Nord. Ils peuvent demander un préfinancement des récoltes.
- La prime de développement reversée à la coopérative est utilisée pour financer des services sociaux (éducation, centres de soins...) ou des projets communautaires (construction de routes, assainissement...). Les producteurs décident collectivement de son utilisation.
- L'interdiction des OGM, la mise en place de techniques de production durable (gestion de l'eau, abandon du brûlis...), l'équilibre entre production commerciale et production vivrière, l'encouragement vers la culture biologique... sont autant de critères qui garantissent le respect de l'environnement. Très souvent les produits du commerce équitable sont transportés par bateau, ce qui permet de limiter l'empreinte écologique.
- A travers le commerce équitable, les producteurs du Sud deviennent acteurs de leur propre développement et ils acquièrent une capacité de négociation avec les pouvoirs publics.

Le commerce équitable, rappel historique et chiffres clés

Rappel historique

- 1946 l'association Ten Thousand Village voit le jour aux États-Unis. Elle commence à faire du commerce avec les communautés pauvres des pays du Sud. Ce sont les prémises du commerce équitable.
- 1948 Déclaration Universelle des Droits de l'Homme,
Article 23 : « Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine. »
- 1950 Oxfam commence à importer des produits et à les vendre en Angleterre.
- 1957 Revendications de producteurs mexicains pour l'achat de leur café à un prix plus juste.
- 1964 Conférence des Nations Unies sur le Commerce Et le Développement (CNUCED) avec apparition du slogan : « Trade, not Aid ! » (« Le commerce, pas la charité ! »).
- 1974 Première boutique Artisans du Monde en France
- 1988 Lancement du label Max Havelaar en Hollande.
- 1989 Création de l'IFAT, fédération internationale (actuellement WFTO : World Fair Trade Organisation)
- 1990 Création de l'EFTA, fédération européenne d'importateurs.
- 1992 Création de l'association Max Havelaar France.
- 1997 Lancement de FLO (Fairtrade Labelling Organisation, actuellement Fairtrade International), fédération internationale qui regroupe des associations de promotion du label et des associations de producteurs certifiés équitables.
Création de la plateforme du commerce équitable.
- 1998 Apparition des premiers produits équitables dans la grande distribution française.
- 2004 Création de FLO Cert International, organisme de contrôle indépendant.
- 2010 Mise en place de la Commission Nationale du Commerce Equitable en France.

Chiffres clés du commerce équitable :

Aujourd'hui, **un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde**, dont les $\frac{3}{4}$ sont des paysans ou des ouvriers agricoles en Asie, en Amérique latine et en Afrique.

Le mouvement Fairtrade/Max Havelaar regroupe **905 organisations de producteurs dans 63 pays**. Cela représente dans le monde **plus de 1,5 millions de producteurs et de travailleurs qui bénéficient du commerce équitable, soit 8 millions de personnes en comptant leur famille** (chiffres Max Havelaar France 2011).

Les $\frac{2}{3}$ des ventes de produits labellisés Fairtrade / Max Havelaar se font en grande surface. Les produits labellisés les plus vendus en France sont :

- le café (40% du total),
- le cacao (20%),
- la banane (7%),
- le coton (6%),
- le thé (5%) (pourcentages exprimés sur le volume, chiffres Max Havelaar France 2010).

78% des salariés sont fiers de leur entreprise et la considèrent comme étant responsable lorsqu'elle achète des produits issus du commerce équitable (TNS Sofres et Max Havelaar France oct. 2009).

Dans le secteur de l'**artisanat** aussi le nombre de personnes qui bénéficient du Commerce Equitable augmente : la World Fair Trade Organisation (WFTO) qui regroupe les organisations d'artisans impliqués dans le Commerce Equitable est passée de 300 à 600 organisations adhérentes dans les dernières années.

La notoriété du Commerce Equitable est aujourd'hui très forte : 98% des Français connaissent le commerce équitable (IPSOS juin 2010) alors qu'il n'était que de 9% en 2000, et la démarche bénéficie d'un fort capital de sympathie : les Français se sentent proches de la démarche et 78% d'entre eux formulent des appréciations positives sur le Commerce Equitable.

On considère désormais qu'un tiers des foyers français réalisent chacun 4 achats de produits équitables pour un total de 15,9 euros dans l'année (TNS / Kantar, Janvier 2010).

L'extension de l'offre est le moteur de la croissance du marché. L'augmentation du nombre de références (3500 produits labellisés Max Havelaar étaient disponibles en 2010, contre seulement 125 en 2001) permet de rendre les produits équitables plus accessibles aux consommateurs et de séduire un plus grand nombre d'acheteurs. 45% sont issus de l'agriculture biologique. Ces produits sont commercialisés en 2010 par 205 entreprises.

Une concentration du marché :

52% des parts de marché sont réalisés par 4 marques historiques dont ETHIQUABLE : 14,2% de parts de marché. Le total des Marques de distributeur (MDD) représente 30,1% de parts du marché, en hausse de +32% par rapport à 2009.

Une dynamique forte sur le territoire des Pays de la Loire

Quelques exemples d'initiatives

CFA CCI Formation 72 :

Dans le cadre de la semaine du goût en octobre dernier, une trentaine d'apprenants de secondes Bac Pro commerce se sont engagés dans une action de sensibilisation au Commerce Equitable à destination de l'ensemble des classes de premières de l'établissement. Leur objectif était de réaliser un montage vidéo diffusé lors d'une conférence de 30 mn, à partir des connaissances acquises, en cours, afin de transmettre, avec leurs mots, de jeunes à jeunes, les valeurs du Commerce Equitable et ses enjeux pour les consommateurs.

L'ensemble du corps pédagogique s'est mobilisé pour accompagner les apprenants : marketing, prévention/santé/environnement, histoire, anglais, informatique et même mathématiques. Les apprenants en stage dans la distribution ont apporté des produits équitables pour une dégustation. Deux conférences ont respectivement accueilli une centaine de jeunes, dans le respect de la parole et de l'écoute : le choix d'un ton ludique et d'une présentation rythmée alternant animations, interviews réalisées par les élèves et chansons a contribué à capter l'attention de cet auditoire parfois turbulent, le gage d'une action réussie.

Contact : Liliane André, professeur, CFA CCI FORMATION 72. Tel : 02 43 40 60 60.

EREA des Terres Rouges (49)

Des contacts se sont noués avec l'Association « Artisans du Monde » implantée sur Angers et plus particulièrement avec M. Jacques Bourgeois, responsable de la commission Education. Un plan de 6 interventions pédagogiques a été proposé aux élèves de 1^{ère} année de CAP pour une éducation au commerce équitable et plus précisément pour une « éducation au développement et à la solidarité internationale en rejoignant les programmes d'économie, de géographie et d'éducation à la citoyenneté ». Les objectifs poursuivis par les enseignants, avec l'accompagnement de ce précieux intervenant ont été de : Sensibiliser les élèves à la solidarité internationale et au développement durable, faire prendre conscience des dysfonctionnements du commerce international et des enjeux du commerce équitable, promouvoir une consommation responsable qui amène le consommateur à devenir un consomm'acteur.

Ce plan d'animations s'est terminé par une semaine d'actions « coup de poing » autour de la production du café et du chocolat avec propositions de dégustations pour tous les élèves et le personnel de l'établissement. Entre temps les élèves visitaient la brûlerie de café « Lobodis » - Café commerce équitable à Bains de Bretagne (35).

Contact : Marie-Thérèse Burr, directrice, EREA. Tel : 02 41 95 70 00.

TDV Industries (53)

TDV Industries est une PME familiale qui s'est implantée à Laval en 1950 et qui emploie 188 personnes. Elle est spécialisée dans la fabrication de tissus pour vêtements de travail et vêtements de sécurité. **TDV est le seul fabricant européen à intégrer sur un seul site français, l'ensemble du processus de production, filature-teinture et finition.**

En 2004, TDV Industries a lancé une offre de fils et de tissus à base de coton équitable africain labellisée Max Havelaar. Des contacts ont été pris en 2005 en vue de contribuer au programme visant à promouvoir la production de coton à la fois biologique et équitable au Mali, au Burkina Faso et au Sénégal.

TDV Industries a une approche à la fois économique et éthique ce qui est à souligner. Elle apporte sur ce marché particulièrement concurrentiel une approche très innovante qui détonne ! Ses valeurs sont liées aux plus-values sociales, environnementales et culturelles qui s'accompagnent d'un engagement comme entreprise responsable et contributive.

Contact : Fabrice Nicolas, Directeur commercial, TDV Industries. Tel : 02 43 59 14 14.

www.tdv-industries.fr

TDS agence de voyage (49)

Depuis 13 ans, l'association Tourisme et Développement Solidaire (TDS VOYAGE) invite ses voyageurs à partager la vie quotidienne d'une communauté et à découvrir ses traditions et sa culture. Ce tourisme est fondé sur la rencontre et l'échange avec les habitants. La taille des groupes, 12 personnes maximum, est limitée pour favoriser les échanges et intégrer harmonieusement ce tourisme au rythme des communautés. Une partie du prix du voyage est réinvestie dans des projets de développement. D'une cible de « militants », les séjours s'ouvrent peu à peu à un public plus large, sensible à cette démarche. On compte de plus en plus d'enfants dans ces groupes et l'on constate un fort potentiel dans la région Ouest, terre de voyageurs et de grands ports.

Au-delà des clichés sur le tourisme solidaire, les séjours sont tous organisés avec des collectifs d'habitants, Conseils Villageois, Coopératives ou Associations, qui assurent des séjours sécurisés et confortables, associant plaisir de recevoir et professionnalisme. Les voyageurs logent au cœur du village dans un ensemble de constructions traditionnelles privées, proposant un confort simple et respectueux de l'environnement 8 destinations sont aujourd'hui disponibles : Mexique (Yucatan), Equateur, Bénin, Burkina Faso, Maroc, Egypte, Tunisie et Grèce.

Exemple de séjour au Bénin

9 jours dans le Sud Bénin : 1 330 euros. Activités : Le village d'accueil TDS d'Avlékété au Bénin, situé entre mer et lagunes permet aux voyageurs de vivre dans une des plus belles zones humides de l'Afrique de l'Ouest. Participer à la pêche, naviguer en pirogue sur les lagunes, rencontrer le chef d'Avlékété, observer les rites vaudou très présents lors des nombreuses fêtes traditionnelles du village et visiter les temples, cuisiner avec les femmes, échanger sur la notion de famille et d'éducation des enfants, tisser les feuilles de palme, partager le travail des pêcheurs sur la plage. À travers le partage de la vie quotidienne des habitants, les voyageurs comprennent mieux la réalité d'un village africain, ses projets de développement, ses espoirs.

Contact : Nathalie Turbé, responsable de l'agence d'Angers, TDS Voyage. Tel : 02 41 25 23 66.

<http://www.tourisme-dev-solidaires.org/>

Mulliez-Flory (49)

Dès le début des années 2000, Le Groupe Mulliez-Flory a commencé à agir activement pour la protection de l'environnement. Une turbine hydro électrique a été remise en état sur le site du Groupe au Longeron pour réaliser des économies d'énergie, un fort investissement s'est fait dans la recherche et le développement de collections respectueuses de l'environnement : pantalons, jupes et chemises en coton bio ou polo en viscose de bambou.

Cette démarche s'est ensuite officiellement traduite en 2005 par l'adhésion à la Charte Fibre Citoyenne, dont le Groupe Mulliez-Flory était le 1^{er} signataire afin de :

- protéger l'environnement en réduisant les emballages, le transport, la consommation d'énergie et d'eau.
- assurer une protection humaine et sociale en luttant contre le travail des enfants et contre toute forme de discrimination en assurant entre autres des salaires équitables.
- fournir un produit de qualité en assurant sa traçabilité, en multipliant les points de contrôle, en utilisant la réglementation française du travail comme modèle sur chaque site de production international.
- être transparent avec les parties prenantes concernant les lieux de production et contrôler l'ensemble de sa filière d'approvisionnement.
- Le Groupe a ensuite obtenu la licence Max Havelaar en 2008 qui garantit :
- l'équité des relations commerciales avec les petits producteurs défavorisés : prix d'achat minimum au kilo, prime de développement, servant à améliorer le quotidien.
- la qualité de la culture et de la récolte : sélection des têtes de coton de qualité, récolte manuelle dans des sacs en coton.
- la préservation de l'environnement.

Même si les collections bio restent malgré tout limitées, l'offre répond aux clients désireux de s'engager dans cette démarche de développement durable. C'est aussi une façon de véhiculer avec bon sens les valeurs de l'entreprise qui, installée depuis 1824 dans un cadre très préservé du Maine et Loire, défend la protection de l'environnement.

L'offre en coton bio reste encore assez onéreuse. Réaliser une collection dans cette matière demande un budget un peu plus important. Les volumes vont cependant croissants au fil des années. De 22 000 articles réalisés en 2009, le Groupe Mulliez-Flory en produit plus de 52 000 en 2011, une augmentation de plus de 140% en 2 ans. Ces volumes sont principalement le fait du marché passé avec la Région des Pays de la Loire.

Contact : Claire Blaize, en charge de la communication et du marketing, Groupe Mulliez-Flory.

c.blaize@mulliez-flory.fr

Le DEES Equisol (44)

Le Diplôme Européen d'Études Supérieures Commerce Équitable et Économie Solidaire, délivré au lycée Saint-Félix à Nantes est une formation pionnière dans ce domaine en France. Équivalent à un niveau BAC+3, cette formation « professionnalisante » allie la théorie et la pratique avec 6 mois de formation au Lycée St Félix, puis 2 stages obligatoires, l'un dans un pays du Nord et l'autre dans un pays du Sud, pour permettre aux étudiants d'avoir une vision d'ensemble de la problématique. C'est à ce jour la seule formation de ce type en France.

Contact : Loïc Lainé, responsable du DEES, lycée ST Félix à Nantes. Tel : 02 40 14 50 50.

Make Everyday Happy (44)

Grande voyageuse et entrepreneuse solidaire, Aissata Malhaire, française d'origine peule et berbère rencontre Trang Nguyen au Vietnam. Ensemble, elles créent une coopérative de femmes, au Nord Vietnam, pour la fabrication de sacs brodés de sequins, sous la marque « Make Everyday Happy », commercialisée par Aissata depuis La Baule.

Après les premières ventes privées en 2004, Make Everyday Happy est aujourd'hui présente dans 200 points de vente dans le monde et la coopérative accueille près de 300 femmes qui bénéficient d'un programme social dont la priorité est l'insertion, la scolarisation des enfants et la réalisation de chacune d'entre elles en tant que femme. Leur savoir-faire de brodeuses et le travail des perles entièrement à la main confèrent à chaque produit un caractère unique, les sacs les plus élaborés nécessitant jusqu'à 6 semaines d'attention. Allier, mode et éthique, c'est le challenge réussi des deux associées au profit des femmes les plus démunies.

Contact : Aissata Malhaire, créatrice, Make Everyday Happy. Tel : 02 40 88 49 83.

<http://www.makeeverydayhappy.com/prg/>

Union régionale des Tables de qualité

L'union régionale des Tables de Qualité compte 63 restaurateurs engagés au sein des démarches qualité "Restaurateurs de France", une cuisine régionale élaborée à partir des produits du terroir, et "Cuisineries Gourmandes", une certification d'achat des produits bruts et de leur transformation au sein de ces établissements, avec l'utilisation de produits frais régionaux pour au moins 70%.

Acheter les cafés, cacao ou les fruits exotiques équitables participe de la même démarche de qualité vis-à-vis de la clientèle et de l'assurance d'une traçabilité optimale des produits proposés.

A la carte de « Chez Charles », le restaurant que Charles Peltier dirige depuis 1996, l'ananas « Victoria » vient de la Réunion, et non de l'île Maurice où la main d'œuvre est exploitée. Tout ceci sans incidence majeure sur les prix. La provenance des produits est mentionnée sur le menu et les clients apprécient cette approche responsable.

Côté café, M. Peltier travaille avec les Cafés Albert, une petite entreprise particulièrement attentive à l'équité de ses produits. C'est un peu plus cher mais c'est la garantie de l'origine du café et de sa qualité gustative.

Ces achats équitables participent à la dynamique de la certification « Qualité France » qui fait l'objet d'un contrôle annuel, en toute transparence. La mise en avant des produits du terroir et la promotion des produits équitables témoignent de cette approche responsable qui fait toute l'originalité de cette démarche de restauration.

Contacts :

-Charles Peltier, maître restaurateur, restaurant « Chez Charles » à Challans. Tel : 02 51 93 36 65.

-Charlène Kloess, Les Tables de Qualité. Tél 02 40 44 63 11.

la Ferme de Paula (49)

Créée en 2001, la ferme de Paula située en Maine et Loire conçoit, fait fabriquer et importe des éco-produits naturels et équitables réalisés par des ateliers partenaires situés en Inde du Sud (Tamil Nadu). La ferme de Paula est membre de l'association Minga, Agir ensemble pour une économie équitable. Encens, savons, huiles essentielles, spiruline, neem, amla, accessoires céramique et soapstone...

Contact : Isabelle Chabrier, La Ferme de Paula. isabelle.chabrier@lafermedepaula.com

Hôtel Admiral à Nantes (44)

Dès 2007, l'hôtel a engagé ses premières démarches environnementales via le dispositif qualité AFNOR Hotel cert, convaincu de la nécessité d'agir dans ce domaine, ses propriétaires vont plus loin et obtiennent en 2008 la "Clef Verte", label international de gestion environnementale pour l'hébergement. Leurs travaux de rénovation, un an plus tard, intègrent un cahier des charges précis quant à la gestion de l'eau, l'éclairage, l'isolation, les achats, ce qui leur permet d'engager la démarche de certification "Ecolabel Européen", label obtenu en janvier 2011.

Tout cela a été un vaste chantier car le bâti de 1988 n'aurait, pas au départ, une telle éligibilité, l'engagement s'est fait par étape et surtout avec une grande motivation et quelques investissements.

Ils ont pu ainsi développer de nouvelles parts de marchés, juguler leurs charges fixes de façon considérables, manager avec plus de bon sens, ce qui, en période de crise est un atout formidable.

Aujourd'hui, ils mettent l'accent sur l'information de leur clientèle au sein de l'établissement, un consommateur bien informé a davantage envie de s'engager.

Au delà de la chasse au gaspillage l'équipe donne un sens au développement de l'hôtel et apporte à tous les collaborateurs une véritable cohésion d'équipe autour d'un projet commun.

Contact : Nadine WITCZAK, Hôtel AMIRAL (26 Bis rue Scribe - 44000 Nantes). amiral@hotel-nantes.fr

La Mèche Rebelle (72)

La Mèche Rebelle Editions, un éditeur sarthois de jeux de société éco-conçus depuis 15 ans.

Le catalogue propose des jeux éco-conçus fabriqués en France, ou plus loin en équitable, selon une charte rigoureuse. Les encres utilisées sont végétales, le papier et les cartons sont 100% recyclés, vernis et peintures sont à l'eau et le bois est issu de forêts françaises ou européennes gérées durablement. Depuis 2011 La Mèche Rebelle a engagé une [analyse de cycle de vie](#) sur l'une de ses gammes de jeux, "sur les traces des animaux". Cette analyse a été confiée à un cabinet spécialisé indépendant et permet de sortir de la simple auto déclaration d'éco conception. En effet, tout a été passé en revue auprès des sous traitants : matières premières, transport, gestion des déchets, énergies utilisée, consommation d'eau. Cette analyse de cycle de vie est la première à être menée en France. Grâce à un co financement de l'Ademe, elle va servir à l'ensemble de la profession en créant le premier référentiel d'analyse de cycle de vie du jeu de société.

La culture au coeur du jeu

Dès 1997, La maison d'édition lance en véritable précurseur la gamme « **Jeux du Monde** » à l'attention de tous les joueurs et tous les acteurs du monde du jeu sensibles à la dimension culturelle du jeu et à la sauvegarde d'un patrimoine commun.

Du commerce éthique

Et, bien sûr, tous les jeux sont fabriqués en France et assemblés dans un CAT. Les partenaires - imprimeurs, assembleurs, tourneurs sur bois, sérigraphes, couturiers ou autres - sont choisis pour leur implication en matière d'éco-production.

... au commerce équitable

2008 a vu l'arrivée de la gamme "[Jeux du Monde, Collection Bambou](#)" qui intègre un plateau en bambou issu du savoir-faire vietnamien produit selon les règles du commerce équitable et d'un boîtage sarthois conçu en carton recyclé chez un imprimeur cartonnier Imprim'Vert. Il s'agit donc d'une gamme mixte provenant d'une fabrication locale et du commerce équitable.

Un mot sur les plateaux en bambou : Ils sont réalisés au Viet Nam par un groupement d'artisans travaillant avec les standards du commerce équitable (pas de travail des enfants, salaires décent permettant que les enfants aillent à l'école, relation durable entre le fournisseurs et le client). A ce titre, La Mèche Rebelle EDITIONS verse un acompte de 50% à la commande

Contact : stephanie@meche-rebelle.fr